

## **Mandat proposé par le Groupe de travail sur l'accueil des nouveaux employés**

Compte tenu des prérogatives du VRRH concernant l'intégration des nouveaux employés à l'Université Laval, le Groupe de travail sur l'accueil des nouveaux employés s'engage à revoir et uniformiser les processus d'accueil et d'intégration des nouveaux employés\* de la BUL.

Dans le cadre de son mandat, le Groupe de travail mettra à jour le Programme d'accueil des nouveaux employés (2006) et définira chacune des actions à prendre en matière de :

- logistique (localisation du bureau, clés d'accès aux locaux, gestion des absences dans People Soft, services administratifs, etc.);
- besoins informatiques (configuration du poste informatique, ajout aux listes de diffusion, etc.);
- découverte du milieu de travail, de l'organisation, de la culture institutionnelle, etc.
- services offerts (Service Santé, Formation, Club social, Idées fructueuses, salle multifonctionnelle et autres)
- processus interne aux directions et sections (formations obligatoires, parrainage, etc.)

Une fois le mandat du groupe de travail complété, la transmission aux nouveaux gestionnaires de l'information et de la documentation relative au processus d'accueil sera la responsabilité de la DSA.

\*En fonction des besoins, toute personne changeant de supérieur immédiat pourrait être considérée comme étant un nouvel employé